

# ***Conseil d'administration du jeudi 28 juin 2001***

## ***Compte-rendu***

***Présidé par Jacques PILETTE***

Présents :

BARBIER Franck, BOGIALLA Jean-Pierre, GARNIER Cyril, SORGATO Dominique (enseignants)

BURY René, LAMBOUR Nancy (personnels AITOS)

GARNERONE Alexandre (étudiant)

GASSER Paul, GOUGUEC Marguerite (personnalités extérieures)

BLAISE Michel, COASNE Joëlle (invités)

Excusés : LAMBIN Pierre (personnalité extérieure) □ pouvoir à GASSER Paul

.....

### **Informations générales**

*Jacques PILETTE* fait part des informations suivantes :

- la construction du mur d'escalade et des vestiaires ne se fera sans doute pas, faute de crédits. Ces travaux n'ont d'ailleurs pas été évoqués lors de la dernière commission du patrimoine.
- Concernant l'admission en 1<sup>ère</sup> année du DEUG STAPS, 145 avis favorables ont été donnés cette année.
- Les statistiques des résultats aux examens pour l'année 2000/2001 sont communiquées aux membres du conseil pour information.
- Le prochain plan quadriennal (2002/2005) est en préparation. Il met en évidence une forte augmentation des besoins en personnel et des charges de fonctionnement.

*Jacques PILETTE* demande au conseil d'administration de procéder au vote pour la participation financière de la FSMS à l'achat de 2 plate- formes de pression pour équiper le LAMIH. (cf exposé de F. Barbier ; CA du 16 mars 2001), le vote ayant été remis à l'ordre du jour du présent conseil.

***Le conseil vote à l'unanimité la participation financière de la FSMS pour un montant de 21880 francs.***

## **Compte financier 2000**

*Jacques PILETTE* présente le compte financier 2000.

### ***Le conseil l'adopte à l'unanimité.***

*Michel BLAISE* estime qu'il conviendrait de prévoir dans le budget l'octroi d'une prime aux emplois jeunes, en complément de salaire.

## **Dossiers d'habilitation (campagne 2002/2005)**

Les membres du conseil ont pris connaissance des différentes maquettes d'habilitation (renouvellement et création de diplômes).

*Jacques PILETTE* suggère d'ajouter dans chaque maquette la précision suivante : « sous réserve d'affluence et de modification de la capacité d'accueil, les enseignements pourront être actualisés. »

### **Renouvellement de diplômes**

Les enseignants ont souhaité, lors du dernier conseil d'enseignement, que les disciplines sur lesquelles portera l'évaluation au sein d'une U.E soient tirées au sort.

*Jacques PILETTE* précise qu'il faudra ajouter cette modalité dans le règlement du contrôle des connaissances.

En licence et maîtrise « management du sport », les matières suivantes, nécessaires aux étudiants qui passent des concours, sont ajoutées :

- comportement moteur, neurosciences
- biomécanique
- biologie du geste sportif

En licence « éducation et motricité », UE 1, groupe 1, *Dominique SORGATO* fait remarquer qu'au lieu de proposer le choix entre athlétisme ou natation, les étudiants pourraient suivre les deux activités.

*Jacques PILETTE* répond que proposer les deux activités coûterait évidemment plus cher et serait plus compliqué à programmer. De plus, certains groupes de maîtrise seraient alors constitués de peu d'étudiants.

Il suggère donc que l'on indique dans la maquette « athlétisme **et/ou** natation ».

*Nancy LAMBOUR* précise que la possibilité laissée aux étudiants de choisir l'une ou l'autre ou les deux activités ne pourra être gérée avec le logiciel APOGEE : les étudiants doivent **tous** suivre impérativement une ou deux APSA (problème du relevé de notes qui devra comporter pour tous soit une seule note soit deux notes).

***Le conseil vote pour le choix du « ou » ou du « et » pour ces activités :***

***Résultat du vote :***

- ***laisser le « ou » dans la maquette : 2 voix***
- ***indiquer « et/ou » dans la maquette : 5 voix***
- ***abstention : 3 voix***

***Le « et/ou » sera indiqué dans la maquette mais seul le « ou » sera applicable pour l'instant.***

Sur proposition de *Joëlle COASNE*, et après délibération du conseil, quelques modifications sont apportées aux maquettes de DEUG, licence et maîtrise.

.....

*René BURY* quitte la séance et donne son pouvoir à *Nancy LAMBOUR* pour la suite du conseil.

*Marguerite GOUGUEC* quitte la séance et donne son pouvoir à *Paul GASSER* pour la suite du conseil.

.....

*Paul GASSER* constate que le stage proposé aux étudiants en licence et maîtrise est court. Il suggère d'en augmenter la durée : 4 semaines minimum en licence et 8 à 9 semaines en maîtrise.

***Sur l'augmentation de la durée des stages, le conseil émet un « oui » de principe.***

### ***Création de diplômes***

Les membres du conseil prennent connaissance des nouvelles créations.

*Jacques PILETTE* précise que le projet de licence professionnelle est supprimé pour 2002 et remis à plus tard.

***Le conseil approuve la totalité des maquettes d'habilitation à l'unanimité.***

### ***Règlement intérieur***

Concernant le contrôle des connaissances, *Joëlle COASNE* rappelle la proposition de certains collègues de tirer au sort, lors de l'évaluation, deux matières au sein d'un même module, afin d'obliger les étudiants à travailler toutes les matières.

*Jacques PILETTE* répond qu'il suffit d'indiquer cette modalité dans le règlement du contrôle des connaissances.

*Nancy LAMBOUR* revient sur le problème de la gestion dans APOGEE où à chaque matière doit correspondre une note. Quelle note sera alors attribuée aux matières non tirées au sort ?

*Franck BARBIER* pense que le principe du tirage au sort peut s'appliquer aux dossiers APS mais pas pour les U.E.

*Jacques PILETTE* demande au conseil de se prononcer sur le principe du tirage au sort pour les dossiers APS :

***Le conseil vote « oui » à l'unanimité.***

*Jacques PILETTE* souhaite ajouter au règlement du contrôle des connaissances :

- à l'article 16 (bonification), l'alinéa suivant : « la bonification ne sera délivrée qu'aux étudiants qui se sont inscrits au service des sports ».
  - à l'article 6 (sanctions / fraude) : « toute inscription à un stage de préprofessionnalisation, réalisée hors délai, ne sera pas prise en considération. La note de zéro sera alors attribuée ».
- « Aucun type de calculatrice ne sera autorisé lors des examens sauf autorisation de l'enseignant ».

### **Primes de responsabilité administratives et pédagogiques**

***Le conseil vote à l'unanimité la répartition des primes.***

A la remarque de *Nancy LAMBOUR* sur le fait que la prime des responsables pédagogiques est peu élevée, *Jacques PILETTE* répond que le statut d'un maître de conférences implique des tâches administratives et que la prime qui leur est attribuée n'est, à ce titre, pas obligatoire.

### **Postes rentrée 2002**

*Jacques PILETTE* communique au conseil la demande de postes pour la rentrée 2002 :

- 1 MCF en psychologie sociale et générale
- 1 PRAG ou PRCE en gymnastique et didactique
- 1 PRAG ou PRCE en APPN et Sport Co

### **Calendrier prévisionnel 2001/2002**

***Le conseil vote le calendrier prévisionnel à l'unanimité.***

### **Questions diverses**

Pour la recherche, *Franck BARBIER* annonce qu'un congrès aura lieu l'an prochain en Angleterre et que des étudiants pourraient éventuellement y présenter leur travail. Pour cela, il sollicite de la part de la FSMS une prise en charge financière, sachant que le coût total pour 3 étudiants s'élève à 12000 francs.

*Jacques PILETTE* suggère que ce soit le CRIMAP qui fasse une demande de subvention à présenter au prochain conseil d'administration.

### **Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 16 mars 2001**

*Le conseil l'approuve à l'unanimité.*